



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 26 FEV. 2024

Objet : Étude épidémiologique Tripode

Madame, Messieurs,

Par lettre en date du 18 septembre 2023, vous appelez l'attention de Monsieur le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et de Madame la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères sur l'importance de poursuivre les recherches épidémiologiques concernant les anciens agents de leurs services ministériels ayant exercé leur activité dans l'immeuble « Le Tripode » à Nantes.

Nous tenons à vous assurer de leur volonté partagée de voir ce programme de recherche, lancé en 2005, se poursuivre. Comme vous le soulignez, il s'agit d'un projet unique qui vise à mieux comprendre l'impact d'une exposition à l'amiante de type bâtimentaire en milieu tertiaire. Nos deux ministères sont particulièrement attachés à ce projet et sont résolus à le faire vivre.

Au début de l'année 2020, le processus de renouvellement du marché d'étude existant avait été lancé. Toutefois, lors des échanges au cours du processus, il est apparu à l'ensemble des organisations syndicales siégeant au comité de pilotage de l'étude (COFIL Tripode) que seul un organisme de recherche public était à même de produire des résultats fiables et objectifs. Le COFIL Tripode avait alors recommandé une réorientation du programme en ce sens.

Confédération européenne du travail
M. Guilio ROMANI, Secrétaire confédéral
Béatrice LESTIC, Secrétaire nationale
Boris PLAZZI, Secrétaire confédéral
Branislav RUGANI, Secrétaire confédéral

1/2

Lancer un partenariat avec un organisme de recherche publique s'est avéré plus complexe qu'envisagé. La crise de la COVID a probablement, en partie, contrarié le projet. Pour permettre une conclusion positive de la démarche, nos deux ministères se sont adjoints les compétences des directions de la recherche des ministères du travail, d'une part, et de la santé, d'autre part.

Sur la base de leurs conseils, de nouveaux contacts sont actuellement pris avec des experts en épidémiologie. Nous formons le vœu que cette approche renouvelée permettra de relancer efficacement le processus. Naturellement, nous tenons informées les organisations syndicales partenaires au sein du COPIL Tripode de nos démarches et débattons avec elles des résultats obtenus.

Nous vous prions de croire, Madame, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

La Secrétaire générale
des ministères économiques et financiers



Anne BLONDY-TOURET

Le Directeur général
de l'administration et de la modernisation



Julien STEIMER